



ASSOCIATION SERVIR LA VIE "VIIM NIFU"(ASVVN)

Récépissé N° 2002-004/MATD/PBZG/SG/DASEC du 28 janvier 2002
Province du Bazèga Commune de SAPONE

PRESENTE

***Le Projet de Construction d'un Centre
d'Accueil pour Lycéennes en difficulté.***

Juillet 2007

I- FICHE SIGNALÉTIQUE

- 1 – TITRE DU PROJET :** **Projet de Construction d’Internat pour Lycéennes en difficultés avec services annexes.**
- 2 – PROMOTEUR DU PROJET :** Association Servir la Vie « Viim Nifu »
(ASVVN)
Récépissé n° 2002-004/MATD/PBZG/
HC/SG/DASEC du 28 janvier 2002.
- 3 – RESPONSABLE DU PROJET :** Monsieur SAMNE Sibiri Nestor, Président
11 BP 578 CMS Ouagadougou 11
Tél. : (226) 70 33 66 06/ 76 57 47 66
- 4 – LIEU D’EXECUTION :** Département de Saponé,
Province du Bazèga
Région du Centre-Sud
- 5 – DUREE DU PROJET :** 3 mois
- 6 – COUT ET FINANCEMENT :** 100 %
Répartition de financement
- Apport local :** 1- Infrastructures complémentaires et gestion du projet
2- Volet communication pour la visibilité du projet.
- Financement demandé :** Le bâtiments de logements pour des lycéennes.

II. LA PRESENTATION DU DEMANDEUR

II.1 : Nom et adresse de l'Association

Association Servir la Vie Viim Nifu
(ASVVN) 11 BP 578 CMS Ouagadougou 11
Récépissé n° 2002-004/MATD/PBZG/
HC/SG/DASEC du 28 janvier 2002.

Comptes bancaires : BRS-BURKINA : 001934040171/28.

II.2 : STATUT DE L'ASSOCIATION ET SES MEMBRES

L'Association Servir la Vie Viim-Nifu » en abrégé « ASVVN » est créée au Burkina Faso. Elle est régie par la loi N°10-92/ADP du 15/12/1992 portant liberté d'association. L'ASVVN s'interdit toute affiliation à une confession religieuse, à une organisation politique ou syndicale. Elle exclut en son sein toute forme de discrimination. L'Association a un caractère purement social.

La durée : L'ASVVN a une durée illimitée.

II.3 : PRESENTATION DU PROMOTEUR : Historique et Expérience

Chacun a droit à l'éducation.

Le 21^{ème} siècle porte pour le continent africain un appel pressant à travailler à la promotion de l'enfance et de la femme qui constituent respectivement l'espoir et les principales animatrices de la société. Cet appel se définit comme le chemin capable de conduire au développement réel et durable auquel le continent aspire de toute son âme. Pour s'y conformer il est impératif de passer par l'éducation, la clef susceptible de corriger les tares, de prévenir contre certains comportements et mentalités nuisibles au plein épanouissement. Face à cette situation, une association de personnes éprises du bien-être social a vu le jour en 1998, puis s'est constituée petit à petit à Saponé pour devenir légale et provinciale le 28 janvier 2002, sous le numéro de récépissé 2002-004/MATD/PBZG/HC/SG/DASEC avec pour siège social Saponé.

L'association Servir la Vie « Viim Nifu » s'assigne les objectifs fondamentaux de :

- Contribuer à la scolarisation des enfants démunis
- Contribuer à la lutte pour l'émancipation de la femme
- Participer à l'éducation de la jeune fille
- Participer à la lutte contre les IST/SIDA
- Offrir un cadre de rencontre, d'échange, de réflexion et de concertation aux femmes.
- Travailler à l'abolition des mentalités négatives par le biais de la culture.

L'ASVVN a un lot d'expériences non négligeables, car depuis 1998, elle a commencé à œuvrer en faveur de la femme et de l'enfant en difficulté. Retenons entre autres

- la prise en charge de la scolarité de onze (11) enfants dont huit (08) filles et trois (03) garçons depuis 1998 ;
- L'assistance, prise en charges des handicapés par la Fondation Liliane
- La conception et la réalisation du Projet d'Information, de sensibilisation et d'actions pratiques contre le VIH/SIDA dans le département de Saponé en 2003
- la participation à la production d'un documentaire sur le mariage forcé (phénomène crucial à Saponé) en novembre 2002, film diffusé sur la TNB dès octobre 2003).
- Don de matériels sportifs à des équipes de football
- Promotrice du Tournoi de Football « **Naaba-Googho** » de Saponé,

- La création du Festival International de la Culture, des Arts, et les Journées du Chapeau de Saponé, (FICAS/JC)

L'Association Servir la Vie-Viim Nifu (ASVVN) *Célèbre la culture et l'art, en vue de donner l'opportunité à l'Homme d'entrer encore en contact avec ses racines et lui permettre de s'y référer pour frayer son chemin de marche triomphante vers le développement durable.*

C'est ainsi que, fidèle à sa dénomination 'Viim-Nifu' qui signifie la source de la vie ou la racine de vie, a initié le **Festival International de la Culture, des Arts, et les Journées du Chapeau de Saponé, (FICAS/JC)**, Cadre d'expression culturelle et artistique à Saponé. Voué à la promotion du Chapeau de Saponé, bien impérissable de la localité et fruit de sa créativité artistique, la première édition de ce festival s'est tenue du 25 au 27 Janvier 2007 à Karkuidghin (Saponé) et a lieu chaque année.

III- PRESENTATION DE LA ZONE

Le département de Saponé (province du Bazèga dans la région du Centre-Sud) regroupe vingt (20) villages et six (06) secteurs avec une population totale de 41.475 habitants dont 18.228 hommes (43,95 %) et 23.247 femmes (56,05 %). Les résultats de ce même recensement estiment les enfants (y compris les ressortissants) à 21.523 au total dans le département de Saponé.

Le chef lieu du département (Karkuidghin) abrite la préfecture avec ses bâtiments ou services administratifs, deux (02) écoles (A-B) de six classes chacune, un Lycée Provincial, un Lycée Privé, un dispensaire et un laboratoire plus ambulance. Eglise Paroissiale qui gère un foyer de jeunes filles (60 à 100) ayant fuit le mariage forcé, et un marché public se tenant tous les trois jours

IV. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

IV.1 .CONTEXTE

La commune de Saponé dispose de deux lycées : 01 lycée départemental et un lycée privé. Le lycée public départemental accueille en moyenne chaque année une centaine de filles. La plupart d'entre elles sont les nouvelles admises au Certificat d'Etudes Primaires, (*le diplôme de fin d'études primaires*). Elles arrivent pour intégrer la sixième (*la première classe du secondaire au Burkina Faso*). Agée de 12 ans environ, ces filles sont de parents agriculteurs au niveau de vie difficile.

Les parents ont des de sérieuses difficultés pour leur trouver des logements décents. La pauvreté des habitants y est pour quelques choses. Le manque de logements complique davantage les conditions d'études.

Vous retrouvez 4 ou 5 filles dans des petites maisons à dix feuilles de tôles ou dans des cases. Et parfois même les jeunes filles sont obligées de loger avec des garçons dans la maisonnette. Ces filles de 12 à 13 ans sont laissées à elles-mêmes, dépourvues de tout encadrement éducationnel.

Désormais elles doivent préparer à manger, et s'occuper d'elles-mêmes avec tous les risques possibles :

- *Danger de cohabitation accentuée par des fréquentations incontrôlées de garçons et/ou de jeunes lycéens.*
- *Constat de grossesses précoces et non désirées avec des pratiques d'avortement et/ou de propagation du VIH/SIDA*
- *Déchirure avec le milieu scolaire et le milieu parental (famille)*

IV.2 . JUSTIFICATION /PROBLEMATIQUE

Le problème de logements *entrave sérieusement la poursuite des études des filles au secondaire à Saponé*. D'où la nécessité d'ouvrir un centre d'accueil et d'hébergement (Internat) de jeunes filles lycéennes. Un tel projet est d'une importance capitale dans la mesure où le développement des pays en voie de développement passe par l'éducation élevée de la femme : l'instruction et l'éducation étant les clés de l'émancipation de la femme pour une société où l'égalité entre sexe est respectée.

L'Association Servir la Vie « Viim-Nifu », dont la vocation fondamentale est d'œuvrer à l'épanouissement de la vie, surtout celle des filles, pense primordiale, la création d'un cadre idéal qui offre de meilleures conditions d'études aux filles au niveau secondaire.

Ce projet s'inscrit donc en droite ligne de la politique mondiale qui milite pour une pleine intégration de la femme dans toutes les instances de décision. Créer ce centre d'accueil et d'hébergement c'est donc créer un cadre idéal qui encouragera la poursuite des études des filles au niveau secondaire.

V. LA DESCRIPTION DU PROJET

IV. 1. LES OBJECTIFS

Ce centre d'accueil et d'hébergement pour lycéennes vise fondamentalement à travers sa stratégie de mise en œuvre à réduire la disparité de genre.

V.1.1. Objectifs généraux

Ce projet vise fondamentalement à :

- Participer au combat pour l'émancipation des femmes
- Encourager la poursuite des études des filles au secondaire.

V.1.2. Objectifs spécifiques

- Offrir des conditions d'études favorables aux lycéennes.
- Eviter les grossesses précoces et non désirées.
- Participer à l'encadrement éducationnel des lycéennes.
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des lycéennes.
- Accroître les statistiques des filles au secondaire et dans les grandes écoles.
- Participer à la lutte contre le SIDA en réduisant sa propagation.

V.2. LES BENEFICIAIRES DU PROJET

- les jeunes lycéennes
- les parents d'élèves
- les enseignants
- les membres de l'Association « ASVVN »
- L'ensemble des populations locales de Saponé (41 475 habitants (recensement de 1998)
-

V.3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats tangibles qui seront obtenus à travers les activités du présent projet sont :

- Un cadre enchanteur est créé à Saponé pour accueillir, héberger, et encadrer les lycéennes.
- 70 filles sont accueillies par ans
- Encadrement maximisé des lycéennes loin de leur famille
- Baisse du taux de fréquentation et de grossesses précoces
- Sensibilisation plus accrue
- Application aux études et bons résultats scolaires
- Centre d'accueil comme cadre d'épanouissement de la jeune lycéenne
- Prise en main personnelle/individuelle de leur destin.
- Des emplois sont créés (02).

VI. ETUDE TECHNIQUE : Description détaillée du projet

Le projet consiste à créer un centre qui puisse accueillir 70 lycéennes par an.

VI.1.Ressources humaines

L'ASVVN, coordonnatrice du projet se charge de l'administration entière du centre, de l'équipement nécessaires et les frais de fonctionnement.

- 1- 01 Administrateur de l'Internat mandaté par l'ASVVN « Viim-Nifu ».

VI.2.Organisation et gestion de l'Internat et services annexes

La pérennité du présent projet exige un engagement sans faille de tous les acteurs, sommet comme base. Pour se faire, il est prévu :

- la rédaction et l'application d'un règlement intérieur
- la rédaction et l'officialisation d'un cahier de charge pour chaque employé
- un cahier de gestion pour chaque le foyer.

Ce qui permettra une analyse poussée de tous les paramètres contribuant à des résultats positifs. Au demeurant, un Comité de Gestion (COGES) de 05 membres dont deux internes veillera au grain par des concertations régulières et périodiques pour la réussite du projet.

VII. MODALITES D'EXECUTION DU PROJET

Tous ces résultats seront possibles grâce à la détermination de l'ASVVN qui réellement œuvre à trouver une solution définitive à la situation malheureuse des lycéennes à Saponé. Ce projet se concrétisera avec l'appui financier des partenaires et l'assistance technique et humaine de l'ASVVN. Ensemble, il sera défini un programme de travail collectif pour apporter les investissements nécessaires.

L'organisation sera effectués par les membres de l'ASVVN. Et pour que le projet puisse être effectif, les moyens doivent alors être trouvés pour que le budget soit respecté.

A moyen terme, l'ASVVN s'appliquera à l'administration du projet, le suivi technique, et les évaluations.

VI.2.Suivi –Evaluation

Evaluation en cours d'exécution

-Evaluation interne : des rapports semestriels financiers et moraux seront élaborés et appuyés d'un rapport annuel par l'Association.

-Evaluation externe : par les bailleurs et les partenaires financiers et techniques

Formation

Une formation sera nécessaire pour l'ensemble du personnel afin d'assurer un travail dans les conditions les plus efficaces. Cette formation sera assurée par des experts dans le domaine.

VIII .ETUDE SOCIAUX-POLITIQUE

VIII. 1. Socialement :

- Les parents des pensionnaires sont déchargés de tout souci auparavant lié au logement précaire de leurs filles. Désormais rassurés qu'elles sont bien encadrées, ils ont l'esprit dégagé pour leurs activités de contre saison dont les fruits participent au développement économique de la localité. Ainsi encouragées ils contribueront à la pérennisation du projet.

- Les filles font l'expérience d'une autre vie (*pas de famille mais de communauté de sœurs de même tranche d'âge*)

- Mise en pratique et de façon spécifique des stratégies de promotion du genre et développement = foyer d'éducation et de partage (*expérience de vie*), gestion du bien commun et effort pour un changement de comportement social.

VIII.2. Politiquement :

Ce projet répond aux aspirations du gouvernement burkinabé qui encourage la socialisation des filles. Ceci va relever le bas niveau de scolarisation des filles.

Dans son programme d'amélioration des services d'éducation, le gouvernement prévoit quelques démarches dont l'amélioration et l'accès à l'éducation de base, l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'éducation de base, et l'amélioration de la gestion et le renforcement des capacités (*mobilisation sociale dans les circonscriptions/inspections*) ; la promotion et la protection de l'enfant et de l'adolescent(e) , de la famille et des groupes spécifiques (*action de sensibilisation*).

Et ici, le maître-mot, *c'est l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation . N'est-ce pas une priorité nationale ?*

Imaginons alors de nouvelles solidarités ! Et pour être efficace, la solidarité doit être organisée et institutionnalisée.

Les initiatives de la société civile (attendues de l'Etat) sont indispensables pour repérer les situations nouvelles.

Ce projet renforcera alors les initiatives tant privées que communautaires.

IX : VOLET COMMUNICATION

Dans le processus de la mise en exécution du projet, il est prévu un accompagnement communicationnel. Communication entre l'intérieur de l'Association, avec les partenaires. Le volet communication travaillera pour la visibilité du projet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Le budget inhérent sera assumé par l'ASVVN.

IX .CONCLUSION

L'Etude de ce projet nous convainc de sa rentabilité sur le plan social

Les partenaires auront permis encore, par leur accord de financement pour la mise en place de ce centre d'accueil pour lycéennes, au développement à la promotion de la jeune fille. Ils contribueront à la lutte contre la pauvreté, et constitue un projet qui permettra la poursuite des études au secondaire des filles dans les bonnes conditions.

L'Association Servir la Vie « *Viim-Nifu* », exprime déjà sa pleine reconnaissance à tous ceux qui lui auront apporté leur soutien pour la réalisation de ce projet salutaire.